



La feuille infos

MAIRIE DE FERIN : 03 27 71 50 00 – FAX : 03 27 97 63 25 mairie@ferin.fr Site : <http://www.ferin.fr>

Ville
Active & Sportive



**Octobre Novembre
2017**



Communiqué - Méthanisation Gouy

Nous pensions être parvenus au bout de nos soucis, malheureusement il n'en est rien. Une demande de permis de construire a été déposée pour un projet de méthaniseur sur le territoire de la commune de Gouy/Bellonne à mi-chemin entre Gouy et Corbehem.

Une nouvelle fois, nous désapprouvons l'installation d'un tel projet, qui ne peut se faire qu'à la ferme d'élevage.

Monsieur le Maire de Gouy et son équipe gèrent le dossier. Evidemment, nous leur assurons un soutien appuyé et partageons avec eux notre expérience.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La CAD (Communauté d'Agglomération du Douaisis) peut subventionner les travaux de mise en conformité :

- Le taux est de 60 % du montant des travaux
- Le montant maximum des travaux subventionnables est de 8 000 €
- Le montant maximum de la subvention est de 4 800 €

Cette subvention exceptionnelle est valable
jusqu'au 30 JUIN 2018

Renseignements auprès de la CAD 03 27 99 89 89 – service d'assainissement

Mercredi 25 octobre : passage des encombrants

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

Le brûlage à l'air libre : une pratique dangereuse et très polluante

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules dans l'air que :

- 6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul,
- 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine,
- 37 900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine,

Le brûlage des déchets ménagers, dont les déchets verts, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental du Nord et des articles 10 et 103A du règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais.

Il existe des solutions:

- Le compostage individuel : les déchets organiques peuvent être compostés: déchets de jardin, déchets alimentaires. C'est facile et cela permet de réduire les volumes de déchets.
- Le paillage : c'est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger.
- La mise à disposition d'un bac à déchets verts par la Cad : vous pouvez louer votre bac à la Cad, pour 40 € par an.
- La collecte en déchèterie : vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

CONCERT DE GOSPEL

ÉGLISE DE FERIN

LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017 À 15H00

Joyful People Gospel Choir



Le chœur ensemble d'ECAILLON

La Férinelle de FERIN

Présence des enfants « des TAPS citoyenneté »
Et des animaux thérapeutes

Participation au profit de l'association « le cœur sur la patte »



Cette action humanitaire est mise en place par la municipalité et notre chorale la « FERINELLE », au profit d'une association caritative régionale : « LE CŒUR SUR LA PATTE », qui œuvre en pédiatrie, maisons de retraite, hôpitaux et soins palliatifs. Les chiens et les chats interviennent partout où il y a : isolement, souffrance et solitude. Ces animaux seront présents, durant le concert, ainsi que leur maître éducateur et les enfants du groupe citoyenneté.

Participation au profit de l'association : 3€ - Gratuit pour les enfants

OCTOBRE

Mardi 17 octobre 2017	14 H 00 à 17 H 00 : « <i>PAUSE GOURMANDE</i> », atelier culinaire proposé et organisé par le SIRA – cuisine de la salle des fêtes de Férin. Réalisation d'une recette, à un moindre coût et à emporter ! Renseignements : Christelle BOULET 03 27 89 98 93 – 06 74 60 10 86 – sira.famille@orange.fr
Samedi 21 octobre 2017	10 H 00 « <i>café littéraire</i> » à la bibliothèque de Férin. Auteurs invités : Sophie G. LUCAS et Eduardo BERTI Renseignements : bibferin@gmail.com
Du Lundi 23 octobre au Vendredi 27 octobre 2017	A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour les enfants de 5 à 13 ans. Thème : « <i>L'EUROPE</i> » avec la présence de « <i>CHOKOTT</i> », la mascotte. Lieu : groupe scolaire Suzanne Lanoy. Directrice du Centre : Laura VERWEE. Nombre d'enfants : 42 enfants de 6 à 13 ans et 8 enfants de 5 ans Inscriptions et dossiers à retirer à l'accueil de la mairie – Téléchargement sur le site NOUVEAU Possibilité, pour 10 ados férimois de 11 – 16 ans, de participer à la journée, prévue au Centre de Loisirs « <i>KOEZIO</i> » de VILLENEUVE D'ASCQ, le 25 octobre . (Participation : 12 € - repas compris). Inscription à l'accueil de la mairie

NOVEMBRE

Mardi 7 novembre 2017	14 H 00 à 17 H 00 : « <i>Pause Gourmande</i> » - salle des fêtes de Férin.
Samedi 11 novembre 2017	Cérémonie rappelant l'armistice de la guerre 1914 – 1918 11 H 15 : rassemblement rue du Pont 11 H 30 : départ du défilé en direction du monument aux morts, en présence des anciens combattants de Férin et de Goeulzin, du conseil municipal, de la fanfare : « <i>La Férimoise</i> », des enfants de l'école Suzanne Lanoy et de la population férimoise, sous l'œil vigilant des membres de la « <i>Prévention Férimoise</i> » - dépôt de gerbe au monument aux morts, chants interprétés par les enfants et lâcher de pigeons. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle du chaudron.
Samedi 18 novembre 2017	18 H 00 : <i>Messe de Sainte Cécile</i> avec notre fanfare « <i>La Férimoise</i> » - église de Férin.
Dimanche 19 novembre 2017	15 H à 20 H : « <i>THE DANSANT</i> », organisé et animé par la sono de l'Association « <i>Danse de Salon</i> » - salle des fêtes de Férim – entrée : 7 € - petite restauration sur place – Renseignements et réservations auprès de Daniel WOZNIAK : 03 27 91 88 26 – 06 51 24 10 14 Bernard LOUBRY : 03 21 50 08 26 – 06 37 27 18 51
Mardi 21 novembre 2017	14 H 00 à 17 H 00 : « <i>pause Gourmande</i> » - salle des fêtes de Férim.
Mardi 28 novembre 2017	9 H 00 à 12 H 00 : R.A.M (Relais Assistance Maternelle) – salle des fêtes de Férim – Accueil collectif pour les enfants de 2 à 6 ans, organisé par le S.I.R.A. sira.petite-enfance@orange.fr Renseignements : Valérie BUQUET : 03 27 89 04 56 – 06 75 55 13 01 –

LA MARCHÉ FERINOISE » : Madame Simone LEFEBVRE, présidente de l'Association, cesse sa fonction de bénévole **le 31 décembre 2017**. Si personne ne se dévoue pour la reprise du bureau, **La MARCHÉ FERINOISE** cessera ses activités le 31 décembre 2017.
Renseignements : **03 27 97 10 65 – 06 35 24 10 97**.

La zone 1 AU, en direction de Goelzin, dans le prolongement de la résidence « La Petite Sensée », ainsi que 3 parcelles au parc des « Violettes », rue des Pivoines, sont des zones à urbaniser. Le Conseil Municipal, après avoir audité 4 candidats, a retenu et a voté, le 10 juillet 2017, à l'unanimité, la Société **NEXITY**, comme aménageur.

ILS SE



PRÉPARENT